

# Sixième rapport annuel de l'Église de Belgique : entre renouveau et vieux démons

Caroline Sägesser

**L'**Église catholique de Belgique a fait paraître son sixième rapport annuel, qui porte sur l'année 2022. S'il met en exergue un rebond des chiffres de la participation religieuse, il ne peut éviter la douloureuse question des abus sexuels en son sein, qui est à nouveau à la une de l'actualité et fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire au sein du Parlement fédéral.

La rentrée de septembre 2023 s'annonçait au mieux pour l'Église catholique de Belgique. Le 3 septembre, Luc Terlinden est consacré évêque lors d'une messe solennelle en la cathédrale Saint-Rombaut à Malines – messe à laquelle assistent le roi Philippe et son épouse Mathilde. L. Terlinden y reçoit le pallium des mains du nonce apostolique et est intronisé archevêque de Malines-Bruxelles. Le nouvel archevêque, qui a choisi comme devise épiscopale *Fratelli tutti*<sup>1</sup>, est âgé de 54 ans. Francophone, il est bilingue. Sa relative jeunesse et sa personnalité ont suscité des commentaires enthousiastes ici et là, et l'Église de Belgique semble prête à entamer un nouveau chapitre avec confiance. Après l'archiépiscopat d'André-Joseph Léonard (2010-2015), dont la personnalité était particulièrement clivante, puis celui du cardinal Jozef De Kesel (2015-2023), que des accrocs de santé ont empêché de vraiment imprimer sa marque sur l'institution, doit s'ouvrir une nouvelle ère qui pourrait être celle d'un renouveau.

## *Godvergeten*

Quelques jours plus tard, toutefois, la chaîne de télévision flamande Canvas entame la diffusion d'une série documentaire en quatre parties, *Godvergeten* (« Oubliés de Dieu »), consacrée aux victimes d'abus sexuels commis par des prêtres et religieux. L'impact de la diffusion de *Godvergeten* est immense. Bien que l'essentiel des faits relatés ait été connu depuis les années 2010-2011, entendre les victimes raconter leurs souffrances

---

<sup>1</sup> En français « Tous frères », c'est aussi le titre d'une encyclique publiée en 2020 par le pape actuel, François.

suscite chez les spectateurs de fortes réactions. Des centaines de personnes demandent à biffer leur nom des registres de baptême et des voix s’élèvent pour réclamer la fin du financement public de l’Église.

Le politique se saisit également du dossier, et s’accorde pour mettre sur pied une commission d’enquête parlementaire <sup>2</sup>. Installée à la Chambre des représentants le 19 octobre 2023, la commission s’est donné pour mission d’examiner les procédures de reconnaissance des victimes et de traitement de leurs plaintes, à la suite des abus sexuels commis tant au sein qu’en dehors de l’Église, et d’évaluer le suivi des recommandations de la commission parlementaire spéciale relative au traitement des faits de pédophilie au sein de l’Église active en 2010-2011. Elle devra également se pencher sur l’enquête judiciaire « Opération Calice » lancée en 2010 et qui n’a pas abouti, et examiner la possibilité d’une responsabilisation financière de l’institution ecclésiale.

Il est à noter qu’une autre commission parlementaire, la commission spéciale pour évaluer l’approche des abus sexuels dans l’Église et dans d’autres relations d’autorité en général, et le rôle des institutions et services de jeunesse, d’aide sociale et d’éducation en particulier, a été installée au Parlement flamand <sup>3</sup>. La raison d’être de cette seconde commission, qui n’est donc pas une commission d’enquête, est peu claire ; peut-être son existence doit-elle plus à la volonté de permettre une meilleure écoute des victimes, très majoritairement flamandes, et à un désir de traiter le problème à l’échelle de la Flandre, qu’à une réelle nécessité.

Dans un tel contexte, le sixième rapport annuel de l’Église de Belgique <sup>4</sup> ne pouvait faire l’impasse sur ce sujet brûlant et délicat. Dans son avant-propos, l’archevêque L. Terlinden indique : « Nous sommes à nouveau confrontés à tant de souffrances de tant de victimes, de leurs familles et plus largement de leur entourage. Le seul mot juste est : tolérance zéro. La poursuite du chemin de reconnaissance et de réparation tel qu’initié avec succès depuis la commission parlementaire de 2010 reste plus que jamais d’actualité. Seule la vérité rend libre ».

Le corps du rapport s’ouvre donc sur la question des abus sexuels au sein de l’Église, indiquant le nombre de signalements reçus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023, soit 47. Ce chiffre est en diminution par rapport aux années précédentes (86 en 2021, 59 en 2020). Fait intéressant à souligner, parmi ces 47 signalements, 31 l’ont été du côté

---

<sup>2</sup> Chambre des représentants, *Proposition visant à instituer une commission d’enquête parlementaire chargée d’enquêter sur le traitement des abus sexuels commis au sein et en dehors de l’Église, y compris sur leur traitement judiciaire, et sur leurs conséquences actuelles pour les victimes et pour la société*, n° 3617/001, 10 octobre 2023. La proposition a été adoptée le 19 octobre 2023 (cf. Chambre des représentants, *Compte rendu intégral*, n° 267, 19 octobre 2023, p. 47-53 et 56-58).

<sup>3</sup> Bijzondere commissie voor de evaluatie van de aanpak van seksueel misbruik in de Kerk en in andere gezagsrelaties in het algemeen en van de rol van instellingen en voorzieningen op het terrein van jeugd, welzijn en onderwijs in het bijzonder – la proposition de création de cette commission, formulée par le bureau élargi le 16 octobre 2023, a été adoptée par le Parlement flamand le 18 octobre 2023 (cf. Parlement flamand, *Woordelijke Verslag*, n° 5, 18 octobre 2023, p. 54-58).

<sup>4</sup> Réalisé à la demande de la Conférence des évêques de Belgique, le rapport est rédigé par Stéphane Nicolas et Jeroen Moens, en collaboration avec le professeur Wim Vandewiele (KU Leuven) et la professeure Catherine Chevalier (UCLouvain). Il est disponible sur le site Internet : [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be).

francophone et 16 du côté néerlandophone. Or, jusque-là, le nombre de signalements était beaucoup plus élevé en Flandre.

Le rapport de synthèse à propos des abus sexuels de mineurs dans une relation pastorale, publié par l'Église en 2019 <sup>5</sup>, indique que parmi les 507 victimes qui se sont adressées à la commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuel dans une relation pastorale (dite commission Adriaenssens, du nom de son président), 458 étaient néerlandophones et seulement 49 francophones. Les chiffres 2022-2023 annonceront-ils un basculement, et seraient-ils annonciateurs de nouvelles révélations en Wallonie, alors que cette région a été jusqu'à présent peu touchée par les scandales en cette matière ? Peut-être la diffusion du documentaire *Godvergeten* de la VRT sur la chaîne publique francophone, la RTBF, à partir du 29 novembre, suscitera-t-elle de nouveaux témoignages.

## Accueil des Ukrainiens et pèlerinages

Hormis cette question d'actualité, le rapport 2023 met en exergue deux thématiques. Il met l'accent, d'une part, sur les diverses formes d'aide et d'accueil de réfugiés ukrainiens développées par l'Église catholique en Belgique et, d'autre part, sur le succès rencontré par les pèlerinages.

En ce qui concerne le premier sujet, à côté de l'accueil des réfugiés, notamment via l'opération « Un cœur pour l'Ukraine » et l'hébergement de réfugiés au sein de congrégations religieuses, nous apprenons que l'Église catholique d'Ukraine en Belgique compte pas moins de 20 000 fidèles et 11 prêtres, répartis dans quinze paroisses. C'est un chiffre particulièrement élevé, au regard des quelque 70 000 Ukrainiens accueillis en Belgique, et étant donné que l'Église catholique grecque ukrainienne ne rassemble pas plus de 10 % de la population ukrainienne, le reste étant essentiellement orthodoxe. Elle est toutefois davantage représentée à l'ouest du pays. Cette présentation nous rappelle que les Églises chrétiennes orientales connaissent ces dernières années un développement vigoureux en Belgique, soutenu par l'immigration en provenance de zones de conflit.

En ce qui concerne le second sujet, les lieux de pèlerinage belges attirent encore de nombreux fidèles. Les grands sanctuaires mariaux ont accueilli ensemble 1 270 000 visiteurs en 2022 : Banneux (commune de Sprimont), Beauraing et Oostakker (Gand) à raison de 200 000 à 250 000 visiteurs chacun, et Scherpenheuvel (Montaigu-Zichem) pour 600 000 d'entre eux. Cette affluence particulièrement élevée est due à une commémoration : le 25 août 2022, on a célébré le 150<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de la statue de la Vierge de Montaigu. On peut également signaler le succès du « Grote Trek », une randonnée de 57 km organisée depuis 1931 le 1<sup>er</sup> dimanche de mai entre Berchem (province d'Anvers) et Montaigu-Zichem (province de Brabant flamand), à laquelle de nombreux mouvements de jeunesse participent.

---

<sup>5</sup> Les Évêques et les Supérieurs majeurs de Belgique, *Abus sexuels de mineurs dans une relation pastorale dans l'Église de Belgique. Vers une politique cohérente 1995-2017*, 12 février 2019. Document disponible sur le site Internet : [www.cathobel.be](http://www.cathobel.be).

D'autres lieux de pèlerinage moins connus du grand public à Maaseik, Dadizele (commune de Moorslede), Jette, Hal ou encore Péruwelz attirent également les pèlerins. Ce succès s'inscrit dans une tendance observée à l'échelle mondiale, où la popularité des pèlerinages, tel celui de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, s'analyse désormais également au-delà de leur dimension proprement religieuse. De même, la popularité non démentie des centres de retraite et hôtelleries de monastères et d'abbayes reflète sans doute davantage la recherche d'un ressourcement ou simplement l'attachement à un patrimoine culturel que la piété des visiteurs.

## Fréquentation des églises

La fréquentation de ces lieux est à analyser en parallèle avec les chiffres de fréquentation des églises paroissiales. Certains de ces chiffres, note l'Église avec satisfaction, sont en hausse. On a ainsi dénombré 43 327 baptêmes en 2022, soit une hausse de 17,6 % par rapport à 2021, et 6 947 mariages religieux, soit 72,3 % de plus qu'en 2021. Quant à la fréquentation de l'eucharistie, elle est également en hausse puisque 6 183 personnes supplémentaires ont été dénombrées le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre par rapport à la même date en 2021, et que 404 195 personnes ont assisté à une célébration de Noël, soit 16,4 % de plus qu'en 2021. Toutefois, et bien que L. Terlinden estime que « cette année nous a permis de surmonter la crise du coronavirus ainsi que ses conséquences sur la vie ecclésiale », on peut observer que la plupart des chiffres publiés pour l'année écoulée demeurent inférieurs à ceux récoltés en 2019, avant la crise du Covid-19. En outre, et notamment pour les mariages, on ne peut exclure un « effet de rattrapage » pour expliquer le boom de 2022, les mariages civils ayant par ailleurs augmenté de 9 %.

Depuis un demi-siècle, les chiffres de fréquentation de l'Église suivent une courbe descendante qui ne montre pas vraiment de signes de redressement.

### Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2022)

	1977	1996	2007	2009	2016	2018	2019	2021	2022
Baptêmes	85,2 %	68,1 %	54,6 %	–	42,1 %	38,1 %	36,4 %	31,2 %	38,1 %
Mariages	77,7 %	50,2 %	25,6 %	–	17,6 %	15,0 %	13,5 %	9,9 %	14,3 %
Funérailles	83,7 %	77,7 %	58,4 %	–	–	43,4 %	41,3 %	37,2 %	36,0 %
Pratique dominicale	29,4 %	13,1 %	–	5,0 %	< 4,5 %	< 3,6 %	< 3,3 %	< 2,5 %	< 2,5 %

Baptêmes : nombre de baptêmes administrés par rapport au nombre de naissances déclarées à l'état civil.

Mariages : nombre de mariages religieux par rapport au nombre de mariages civils.

Funérailles : nombre de funérailles religieuses par rapport au nombre de décès.

Source : C. SÄGESSER, *Cultes et laïcité*, Bruxelles, CRISP (Dossier n° 78), 2011, p. 73 ; calculs propres sur la base des données Statbel et des rapports annuels de l'Église catholique en Belgique.

La popularité des pèlerinages, le succès de l'hôtellerie monastique et des produits des abbayes, ou encore l'attachement du public (bruyamment manifesté sur les réseaux sociaux) à toutes les manifestations qui entourent la fête de Noël, dont la présence de crèches dans l'espace public, dessinent l'image d'un christianisme désormais plus identitaire et culturel que véritablement religieux.

L'Église de Belgique, ancrée dans une forte tradition d'ouverture à la modernité, conduite par L. Terlinden, semble bien outillée pour s'adapter à une société fortement sécularisée, où elle demeure toutefois un acteur important, ainsi qu'en témoigne le maintien d'un enseignement catholique vigoureux qui scolarise une majorité des élèves en Belgique. Cette tradition moderniste de l'Église belge trouve une illustration évidente dans la mise en exergue, dans le rapport 2023, de la conclusion du rapport de synthèse des diocèses belges pour le synode des évêques à Rome : « Des appels proviennent de toutes parts pour ouvrir le ministère ordonné aux femmes et aux personnes mariées (...). Un sentiment d'injustice est également souligné concernant la place des femmes dans l'Église. Les raisons de non-admission des femmes au ministère sont insuffisantes pour de nombreux croyants, et même plus que cela : elles paraissent loin de la réalité » (p. 55). Ces appels seront-ils entendus à Rome ?

Si l'Église de Belgique semble entamer sous la houlette de L. Terlinden un nouveau chapitre caractérisé par l'ouverture, le succès de l'archiépiscopat de ce dernier dépendra sans doute, aujourd'hui, de sa capacité à gérer le dossier de la pédophilie au sein du clergé dans le sens d'un apaisement et, demain, des orientations de l'Église universelle qui seront définies par le pape François et son successeur.

Cet article a été publié sur : <https://o-re-la.ulb.be>, 4 décembre 2023.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Caroline SÄGESSER, « Sixième rapport annuel de l'Église de Belgique : entre renouveau et vieux démons », *Les @nalyse du CRISP en ligne*, 4 décembre 2023, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).